



CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2020 – 030

Séance du 18 février 2020

MOTION D'URGENCE

Pour l'effectivité des transferts d'emplois publics dans la Creuse et le renforcement du maillage territorial des services publics

L'an deux mille vingt le dix-huit février à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Néoux, au nombre de 30, sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 12 février 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Guy BRUNET ; Mathieu CHARVILLAT ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Mireille LEJUS ; Gilles PALLIER ; Dominique LABOURIER ; Serge DURAND ; Didier TERNAT ; Catherine MOULIN ; Jeanine PERRUCHET ; Corinne TERRADE ; Dominique SIMONEAU ; Anne WOILLEZ ; Isabelle GRAND ; Jacques GEORGET ; Jean-François RUINAUD ; Jean-Luc VERONNET ; Marie-Françoise VERNA ; Pierrette LEGROS ; Claude BIALOUX ; Christian ARNAUD ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMENIER ; Denis PRIOURET ; Alex SAINTRAPT ; Wilfried GUCIK ; Thierry LETELLIER ; Jacky BŒUF ; Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES : Jean-Marie LE GUIADER ; Jean-Louis DELARBRE ; Jean-Claude VACHON

Ayant donné procuration : Nicole DECHEZLEPRETRE à Jean-Luc LEGER ; Brigitte LEROUX à Mireille LEJUS ; Isabelle PISANI-LAYCURAS à Gilles PALLIER ; Bernard PRADELLE à Mathieu CHARVILLAT ; Martine SEBENNE à Valérie BERTIN ; Martine PAUFIQUE-DUBOURG à Jeanine PERRUCHET ; Philippe COLLIN à Corinne TERRADE.

Absents : Philippe GILLIER ; Renée NICOUX ; Marie-Antoinette BORDERIE ; Isabelle PISANI-LAYCURAS ; André RENAUX ; Michel DIAS ; Jean-Paul BURJADE ; Gérard CHABERT ; Georges LECOURT

M. Jean-Luc LEGER présente le rapport suivant :

Considérant que dans le cadre de la réduction du réseau des finances publiques, plus de 1200 trésoreries rurales ont fermé leurs portes en France ces dernières années, et que s'agissant de l'ex-Limousin, une dizaine d'entre elles ont été supprimées le 1er janvier 2019 ;

Considérant que lors de sa venue à LAVAVEIX-LES-MINES le 21 mars dernier, le ministre de l'Action et des Comptes publics a fait part de la volonté de réorganisation et de « réimplantation des services publics de proximité au sein des territoires » ; qu'à cette fin il a choisi plusieurs départements pilotes, dont la Creuse, afin de promouvoir une nouvelle politique d'accès aux services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) ;

Considérant que le ministre avait déclaré lors de cette visite vouloir rapidement « faire du concret pour que les habitants aient accès à plus de services publics », et augmenter jusqu'à 30%

"la présence humaine" de son ministère ; qu'il avait annoncé une réimplantation ou « déconcentration » d'emplois publics de l'Etat ;

Considérant que le plan particulier pour la Creuse a pour objet de répondre aux difficultés structurelles de la ruralité en faisant de ce territoire un laboratoire d'expérimentation des politiques publiques bénéficiant de l'attention de tous les pouvoirs publics, que M. le Premier ministre, signataire dudit plan le 5 avril dernier à FELLETIN, a déclaré que « L'acte II du quinquennat est celui des territoires » ;

Considérant que la liste des 50 communes retenues pour des transferts d'emplois publics, présentée le 29 janvier dernier, ne comporte, pour l'ex-limousin, que LIMOGES et GUERET ;

Le Conseil de la Communauté, à l'unanimité :

Rappelle que notre département ne conservera qu'une poignée de trésoreries de plein exercice (dits « centres de gestion comptable ») à l'issue de la mise en place d'une vingtaine de « points d'accueil » de proximité portés principalement par les Maisons France Services ;

Demande à M. le Premier ministre et à M. le ministre de l'Action et des Comptes publics de réaliser le transfert de postes d'agents publics et de leurs familles à Aubusson, et donc de répondre favorablement au dossier présenté par cette commune, une 2ème vague de sélection étant prévue au printemps.

Ainsi fait et délibéré le 18 février 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le 03 MARS 2020

PUBLIEE le 03 MARS 2020

Jean-Luc LEGER,
Président

